



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Ministres des cultes

Question écrite n° 47785

### Texte de la question

M. Jean-Marie Roux appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le projet d'union des caisses CAMAC et CAMAVIC qui maintiendrait ainsi un régime particulier de sécurité sociale pour les prêtres et les religieux alors que ceux-ci souhaitent au contraire être intégrés au régime général. À l'initiative du Gouvernement, un groupe de travail a été constitué avec les représentants des principaux cultes concernés afin d'examiner l'ensemble des questions posées et, notamment, celles relatives au financement. Ses travaux sont désormais achevés. Il lui demande quelles mesures il compte maintenant prendre afin d'assurer la pérennité du régime de protection sociale des ecclésiastiques et répondre aux attentes de cette catégorie de la population.

### Données clés

**Auteur :** [M. Roux Jean-Marie](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47785

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 février 1997, page 471